

Publications économiques et financières

Conjoncture financière

Décembre 2019

LE FINANCEMENT BANCAIRE DE L'ÉCONOMIE EN 2018

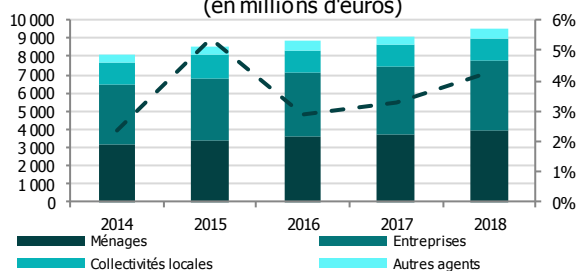
Accélération de la croissance du crédit pour la 3^e année consécutive

Synthèse

Le secteur bancaire occupe une place centrale au sein du fonctionnement de l'économie martiniquaise *via* les financements qu'il accorde aux agents économiques. En 2018, le secteur bancaire a accompagné le développement économique de la Martinique dont le PIB a augmenté de 1,2 % (en volume) en moyenne annuelle. À fin décembre 2018, l'encours sain de crédits à la clientèle s'établit ainsi à 9,5 milliards d'euros, en hausse de 4,3 % sur l'année.

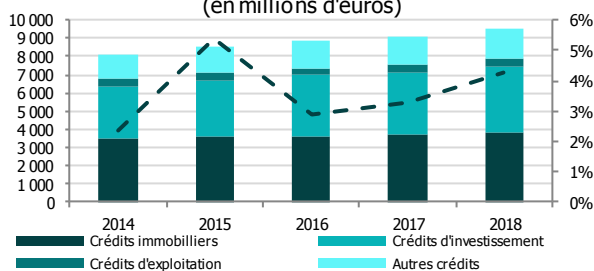
Cette progression des crédits est portée par les ménages (+5,7 % sur un an) comme par les entreprises (+6,2 %). Elle est principalement tirée par les crédits d'investissements (+6,3 %), et dans une moindre mesure par les crédits immobiliers (+3,5 %). Du côté des ménages, l'encours s'élève à 3,9 milliards d'euros tiré par la croissance des crédits à la consommation (+7,7 %) et des crédits à l'habitat (+4,8 %). Du côté des entreprises, le financement bancaire est tiré par les crédits d'investissement (+9,9 %) tandis que les crédits d'exploitation (+0,6 %) et les crédits immobiliers se stabilisent (+0,4 %).

Encours des crédits par agents
(en millions d'euros)



Source : Surfi

Encours des crédits par nature
(en millions d'euros)



Source : Surfi

Concernant les dépôts, les avoirs détenus par les agents économiques atteignent 8,1 milliards d'euros à fin décembre 2018 (+1,8 % sur un an). Les ménages, qui concentrent l'essentiel des actifs financiers (5,4 milliards d'euros soit +1,3 %), plébiscitent encore en 2018 les dépôts à vue dont la progression atteint +4,5 % au détriment de l'épargne de long terme (-0,4 %). Les entreprises, quant à elles, dont les avoirs financiers s'élèvent à 2,2 milliards d'euros (+3,0 %), semblent également privilégier dans un environnement de taux bas et de faibles rendements les dépôts à vue (+6,6 %).

LE FINANCEMENT BANCAIRE : UNE DÉFINITION

Le financement bancaire constitue un prêt d'argent octroyé par un établissement de crédit qui dispose d'un agrément de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Ce financement peut être de court, de moyen ou de long terme selon la nature des besoins de l'agent économique qui le sollicite. Le financement bancaire est dit « intermédié » puisque l'établissement de crédit joue le rôle d'intermédiaire entre un apporteur de capitaux (épargnant, entreprises, société financière...) et un demandeur de capitaux (ménages, entreprises, administrations publiques...).

Caractéristiques générales

	Martinique 2016	Martinique 2017	Martinique 2018	Martinique Δ 2017/2018	France entière
Population (milliers)	376,48	372,67	368,64	-1,1 %	66 993
Produit intérieur brut (Md€ courants)	8,756	8,739	8,945	2,30%	2353,1
Taux de croissance du PIB (en volume)	0,3 %	-0,6 %	1,2%		1,7%
Indicateur du climat des affaires (ICA, à fin décembre)	102,8	101,6	99,3	2,3 pts	102,0
Taux d'inflation (en moyenne annuelle)	-0,2 %	+0,6 %	+1,2 %		2,1%
Taux de chômage	17,6 %	17,8 %	17,7 %	-0,1 pt	9,1%
Encours de crédits sains (Md€)	8,82	9,11	9,50	4,3 %	2873 ⁽¹⁾
Créances douteuses brutes ou taux	563	616	667	8,3 %	nc
Encours de dépôts (Md€)	7,44	7,96	8,10	+1,8 %	3330,5 ⁽¹⁾
Établissements bancaires installés localement	19	19	20	+5,3 %	650 ⁽¹⁾
Nombre de cartes bancaires par habitant	1,73	1,72	1,77	+3,2 %	1,16 ⁽¹⁾
Nombre de comptes ordinaires par habitant	1,23	1,2	1,23	+2,5 %	1,26 ⁽¹⁾

Sources : Insee, IEDOM, Banque de France, ACPR

⁽¹⁾: données 2017

L'organisation du système bancaire en Martinique

En 2018, 20 établissements soumis à la loi bancaire sont installés en Martinique : 10 établissements de crédit (5 banques commerciales et 5 banques mutualistes), 6 sociétés de financement, 3 établissements de crédit spécialisés et 1 établissement de crédit à statut particulier. Des établissements non installés localement interviennent également dans une moindre mesure en Martinique, majoritairement à partir de l'Hexagone.

Un secteur concentré...

Le secteur bancaire martiniquais est concentré : en 2018, la part de marché cumulée des trois premiers établissements atteint 55,6 % pour la collecte des dépôts et 44,5 % pour la distribution de crédits. Le marché des dépôts est structurellement plus concentré que celui des crédits, ce dernier regroupant un nombre plus important d'acteurs. On recense en effet 12 intervenants pour la collecte contre 20 pour le crédit, bien qu'environ 7 établissements réalisent l'essentiel de l'activité bancaire (plus de 85 %).

Les établissements de crédit ont un positionnement qui a peu évolué en 2018. Le marché de la collecte des dépôts reste largement dominé par les banques mutualistes, avec 68,6 % de l'ensemble des dépôts. Les banques commerciales, pour leur part, détiennent 26,6 % du marché des dépôts. Les autres établissements regroupent 4,8 % du marché des dépôts (ils sont uniquement positionnés sur le segment des comptes ordinaires créditeurs).

Le réseau mutualiste demeure le principal financeur de l'économie locale, avec 58,9 % des crédits. Les prêteurs institutionnels (Agence française de développement, Caisse des dépôts et consignations) détiennent 20,2 % du marché des crédits. Viennent ensuite les banques commerciales, qui possèdent 13,2 % du marché des crédits. Elles financent 38,2 % des comptes ordinaires débiteurs, mais sont moins bien positionnées sur les autres segments.

...qui se réorganise

En 2018, les effectifs cumulés du secteur bancaire local s'élèvent à 1 435, en repli de 2,5 % sur un an. Plusieurs établissements finalisent leurs plans de départs volontaires, plans mis en œuvre dans le cadre de restructurations opérées au cours des dernières années. Pour autant, ces évolutions globales masquent des situations contrastées par établissement, puisque certains maintiennent ou augmentent leurs effectifs.

Toutes les catégories d'établissements contribuent à la baisse des effectifs, bien que dans des proportions variables (-8,1 % pour les banques commerciales, -0,5 % pour les banques mutualistes, et -2,1 % pour les autres établissements). Les établissements mutualistes demeurent les principaux pourvoyeurs d'emplois du secteur (67,2 %), devant les banques commerciales (22,8 %) et les autres établissements (10,0 %).

Des établissements bancaires aux situations financières contrastées

L'échantillon des banques retenues dans ce paragraphe compte quatre établissements de crédit parmi les principaux de la place (une banque commerciale et trois banques mutualistes). Il concentre environ 70 % des actifs collectés et des encours de crédits attribués par les banques locales.

Après une année de stagnation, le produit net bancaire (PNB) agrégé des banques de l'échantillon repart à la hausse en 2018 (+4,2 %, après +0,3 % en 2017). L'exercice se caractérise par une diminution sensible des charges (-9,5 %), tandis que les produits affichent une légère augmentation (+1,5 %). Le PNB de l'échantillon s'établit ainsi à 268,7 millions d'euros. Les intérêts progressent en 2018 (+5,7 %, après -5,7 % en 2017), en lien avec les bénéfices issus des opérations interbancaires et de trésorerie. Pour leur part, les intérêts relatifs aux seules opérations avec la clientèle demeurent orientés à la baisse (-2,0 %). Ils restent pénalisés par les taux bas, quand bien même les octrois de crédit progressent. Au total, les intérêts constituent encore la première source de PNB, avec 47,7 % (+0,7 point). S'agissant des commissions, elles continuent de se développer (+6,1 %, après +4,4 %) en raison de la montée en puissance de l'activité assurance et de l'augmentation du nombre de clients actifs. Dans ces conditions, les commissions sur opérations de services financiers augmentent fortement (+8,2 %), tandis que les commissions sur opérations avec la clientèle connaissent une croissance moins importante (+4,2 %). L'ensemble des commissions représente 41,7 % du PNB (+0,7 point). Les autres produits sont quant à eux orientés à la baisse (-8,4 %), contrairement aux années antérieures (notamment +12,8 % en 2017). Dans le détail, ils regroupent d'une part les plus-values, gains et dividendes, et d'autre part les produits accessoires. Ces deux catégories se contractent en 2018 (respectivement -6,8 % et -9,7 %). Aussi, la contribution des autres produits au PNB diminue à 10,6 % (-1,5 point).

S'agissant des indicateurs de rentabilité, ils évoluent de façon contrastée. Le taux de marge nette progresse à 9,4 % (+1,2 point), mais le ROA (return on assets ou rentabilité des actifs) et le ROE (return on equity ou rentabilité des capitaux propres) affichent des reculs consécutifs (respectivement -0,3 point et -3,1 points), pour atteindre 0,4 % et 3,5 % respectivement.

Le financement de l'immobilier progresse encore

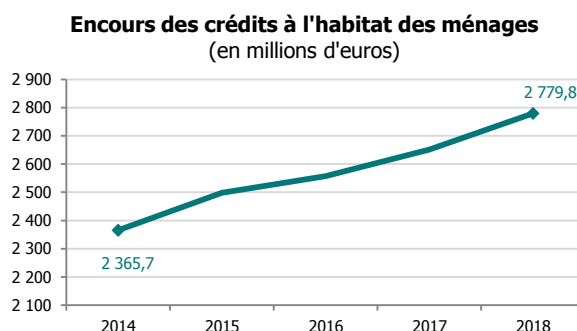
En 2018, l'immobilier constitue le premier motif de financement des agents. En effet, les encours de crédits immobiliers représentent 40,7 % de l'encours sain, soit 3,9 milliards d'euros.

Stabilité des crédits immobiliers des entreprises

Fin 2018, les encours de crédits immobiliers destinés aux entreprises s'élèvent à 1,1 milliard d'euros (+0,4 % sur un an), soit 28,1 % des encours immobiliers totaux. Ils concernent principalement le financement du logement social (via les trois bailleurs présents sur le territoire, la SIMAR, OZANAM, et la SMHLM). Dans ces conditions, c'est la Caisse des dépôts et consignations qui porte les plus importants encours immobiliers (805 millions d'euros, soit 74 %).

Hausse soutenue des crédits à l'habitat des ménages

En 2018, le financement hypothécaire des ménages se maintient à un niveau élevé. L'encours de crédit à l'habitat est en hausse de 4,8 %, après +3,7 % à fin 2017. Il atteint 2,8 milliards d'euros, soit 71,9 % des crédits immobiliers. Cette dynamique s'inscrit dans la tendance des dernières années. Ainsi, de 2014 à 2018, l'endettement hypothécaire des ménages a progressé de 3,5 % en moyenne par an. La hausse des encours de crédits à l'habitat a bénéficié de la baisse des taux d'intérêt et a coïncidé avec la progression continue depuis 5 ans du nombre de ménages¹.



Source : Surfi

Des taux des crédits au plus bas

En 2018, le taux moyen des crédits immobiliers aux entreprises est stable par rapport à l'année précédente. Toutefois, il s'établit à un niveau faible par rapport aux années précédentes.

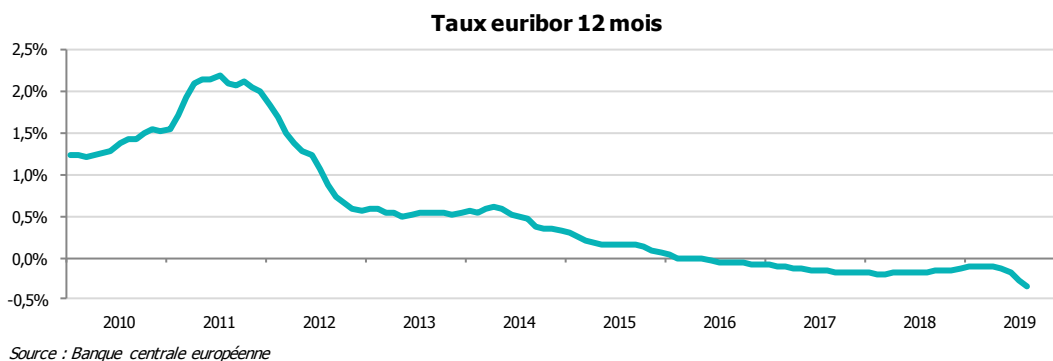
S'agissant des particuliers, le taux moyen des crédits immobiliers atteint 1,66 %, en baisse de 24 pdb sur douze mois. Sa tendance (diminution continue depuis 2014) est par ailleurs semblable à celle relevée pour les taux aux entreprises. L'écart avec le taux moyen relevé pour la France entière est très resserré, de l'ordre de 15 pdb.

¹ En dépit de la baisse de la population, le nombre de ménages a augmenté, en raison de la réduction de la taille moyenne des ménages liée aux phénomènes de décohabitation, de desserrement des familles et de vieillissement de la population.

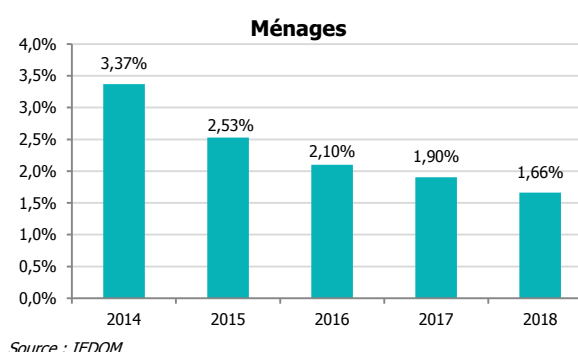
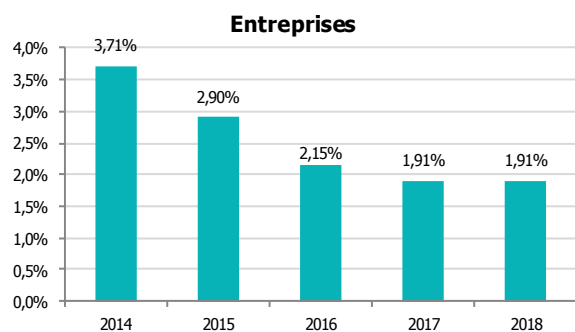
DES TAUX HISTORIQUEMENT BAS

Afin de restaurer des conditions adéquates de transmission de la politique monétaire et dans un contexte marqué par la détérioration des perspectives d'inflation de moyen terme dans la zone euro, l'Eurosystème a mis en œuvre depuis 2014 des mesures de politique monétaire non conventionnelles. Complétant une politique de taux particulièrement accommodante (taux de refinancement à 0 % et taux de la facilité de dépôt en territoire négatif) et une allocation pleine et entière des opérations de refinancement, ces mesures non conventionnelles ont principalement pris la forme de programmes d'achats d'actifs financiers.

Comme l'illustre l'évolution des taux d'intérêt depuis 2014 (voir graphique ci-dessous), les achats d'actifs de l'Eurosystème contribuent à un nouvel assouplissement des conditions monétaires et financières.



Taux moyens pondérés des crédits immobiliers



Le dynamisme du financement de l'investissement

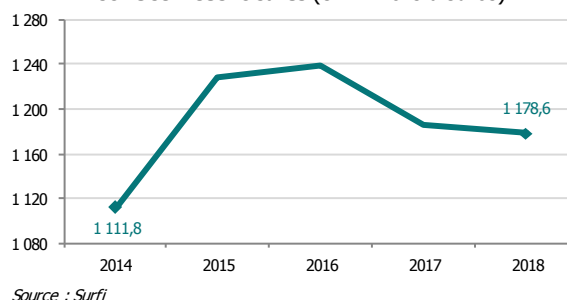
En 2018, les crédits d'investissement représentent 38,2 % de l'encours sain, soit 3,6 milliards d'euros (+6,3 % sur un an). Ils sont majoritairement constitués de crédits destinés aux entreprises (2,4 milliards d'euros, +9,9 %), le reste étant dévolu aux collectivités (1,2 milliard d'euros, -0,6 %).

Un financement des entreprises en forte hausse

En 2018, la hausse de l'encours de crédits d'investissement aux entreprises (+9,9 %) est supérieure à l'année précédente pour la première fois depuis quatre ans. Cette dynamique accompagne le rebond de l'investissement enregistré en 2018 dans les comptes économiques rapides (+4,2 % en moyenne annuelle, en volume).

A contrario, l'encours global des crédits d'investissements aux collectivités locales (tous établissements confondus) est en baisse (-0,6 % sur un an, après -4,3 % en 2017) pour la deuxième année consécutive. Cette évolution suggère que les collectivités poursuivent en 2018 la modération de leur recours à l'emprunt, modération initiée en 2017 et, dans une moindre mesure, en 2016.

Encours de crédits d'investissement aux collectivités locales (en millions d'euros)



De manière générale, le financement de l'investissement est principalement réalisé par les banques de la place. L'encours des crédits d'investissement accordés par les établissements de crédit installés localement représente ainsi 3,4 milliards d'euros, soit 93,2 % de l'encours total. En particulier, les banques mutualistes restent les principales pourvoyeuses de crédits d'investissement (54,7 %), suivies des sociétés de financement (26,1 %) et des banques commerciales (13,4 %).

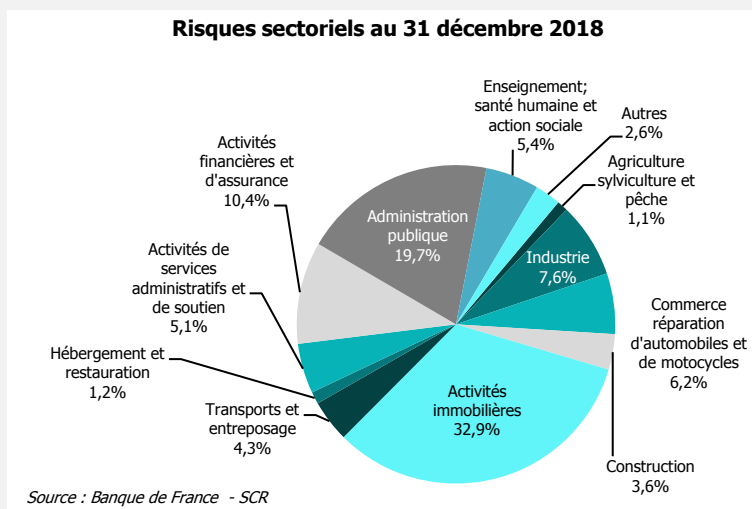
ANALYSE SECTORIELLE

Les encours déclarés au Service central des risques (SCR) s'élèvent à 6,3 milliards d'euros environ en 2018 (+2,5 % sur un an). L'encours moyen est de 744 404 euros, pour un total de 8 412 bénéficiaires.

Le secteur des activités immobilières représente la part la plus importante de l'encours (32,9 %), devant le secteur des administrations publiques (19,7 %) et celui des activités financières et d'assurance (10,4 %).

L'encours du secteur des activités immobilières comprend au premier rang le financement des bailleurs sociaux (44,0 % au total pour la SIMAR, OZAMAN et SMHLM confondus). Les risques portés par les sociétés civiles immobilières (SCI) sont également significatifs avec 39,9 % du total.

En 2018, l'encours du secteur public atteint 1,2 milliard d'euros (-5,5 % sur un an). Près de la moitié de l'encours est portée par la Collectivité territoriale de Martinique (589 millions d'euros), les communes en concentrant 30,7 % (377 millions d'euros) et les communautés de communes 10,6 % (128 millions d'euros).



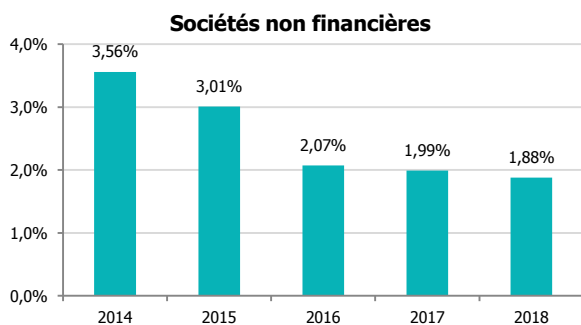
Enfin, pour les activités financières et d'assurance, qui incluent les sociétés holding de groupes informels ou consolidés, le risque atteint 650 millions d'euros.

Des taux toujours plus attractifs

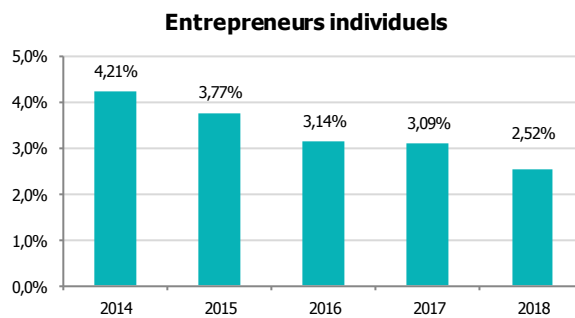
Les taux des crédits d'investissement aux sociétés non financières (SNF) évoluent à la baisse depuis plusieurs années. Le taux moyen des crédits à l'équipement atteint 1,88 % à fin 2018, soit une baisse de 11 pnb sur un an.

S'agissant des entrepreneurs individuels, la tendance à la baisse est identique. Le taux moyen des crédits à l'équipement se replie en fin 2018 (-57 pnb sur douze mois), pour atteindre 2,52 %. L'écart de taux observé entre les SNF et les entrepreneurs individuels peine toutefois à se réduire : il passe ainsi de -65 pnb en 2014 à -64 pnb en 2018.

Taux moyens pondérés des crédits à l'équipement



Source : IEDOM



Source : IEDOM

ANALYSE DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DU FINANCEMENT BANCAIRE DE L'ECONOMIE

PROGRESSION DES CREANCES DOUTEUSES...

Le risque de crédit s'est accru en 2018. Le montant des créances douteuses brutes augmente (+6,6 %), de même que le taux de créances douteuses (+0,2 point, à 6,2 %). Dans le même temps, le taux de provisionnement se replie et passe sous la barre des 50 % (-3,8 points à 49,4 %). Les créances douteuses nettes (non provisionnées) progressent de façon significative (+15,4 %).

... MAIS DES AGENTS ECONOMIQUES MOINS VULNERABLES...

Pour autant, la tendance est à l'amélioration des indicateurs de vulnérabilité des agents. Du côté des entreprises, le nombre d'incidents de paiement recule (-8,7 % pour les chèques, -12,4 % pour les effets et -12,8 % pour les retraits de cartes bancaires), comme le nombre d'interdictions bancaires (-2,5 % pour les personnes morales). Du côté des ménages, le nombre de dossiers déposés auprès de la commission de surendettement (-9,2 % en 2018) et le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire (-5,4% en 2018) diminuent depuis plusieurs années.

... MALGRE UNE FRAGILITE STRUCTURELLE

De nombreux ménages martiniquais restent financièrement fragiles avec un peu plus de 100 000 foyers fiscaux martiniquais qui déclarent un revenu fiscal de référence inférieur à 10 000€ et 36 000 foyers qui perçoivent le RSA. Les 20 % de Martiniquais les plus pauvres disposent de 6,4 % des revenus en Martinique, alors que 20 % des ménages les plus aisés perçoivent 59,2 % des revenus. En 2017, la CAF de Martinique a versé 345,4 millions d'euros pour le RSA, 127,1 millions d'euros pour le logement et 51,8 millions d'euros pour la prime d'activité.

Le financement de la trésorerie

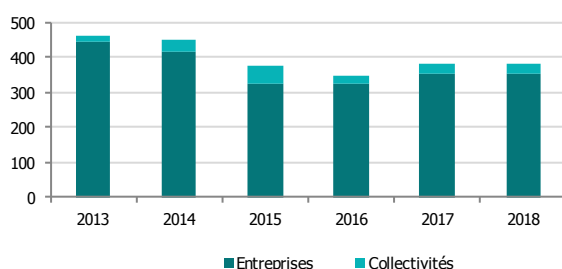
Après une année 2017 de très forte croissance des encours de crédits d'exploitation (+10 %), ces derniers ont légèrement baissé en 2018 (-1%). Dans le détail, les entreprises ont moins sollicité les facilités de découvert en 2018 que l'année précédente, mais ont augmenté leurs encours de crédits de trésorerie.

Les crédits de trésorerie en progression

Au cours des cinq dernières années, les crédits d'exploitation ont dans l'ensemble baissé (-3,9 % en moyenne par an). Cette évolution tient essentiellement au repli des crédits d'exploitation des entreprises (-4,4 % en moyenne sur la période) qui représentent, en 2018, 354 millions d'euros sur les 380 millions d'encours de crédits d'exploitation. Sur la période, l'encours des crédits d'exploitation des collectivités locales (26 millions d'euros environ) a quant à lui fortement progressé (+7,3 % en moyenne par an).

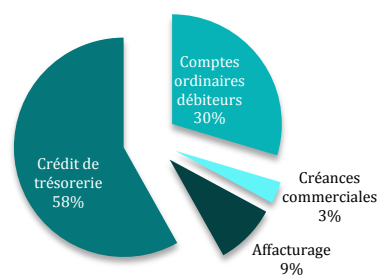
À rebours de la tendance des dernières années, l'encours de crédits d'exploitation aux entreprises est en hausse en 2017 (+7,8 %) et dans une moindre mesure en 2018 (+0,6 %). Cet encours baisse en revanche fortement pour les collectivités locales (-16,3 %) en 2018.

Encours de crédits d'exploitation
(en millions d'euros)



Source : Surfi

Financement bancaire à court terme



Source : Surfi

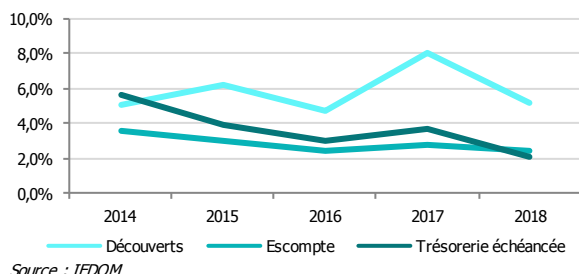
En 2018, les sociétés non financières continuent de privilégier les crédits de trésorerie, qui représentent 58 % des encours de crédits d'exploitation totaux, après 54 % en 2017. La facilité de découvert compte quant à elle pour 30 % de ces derniers encours (31 % en 2017). Le recours à l'affacturation et aux créances commerciales compte enfin pour 9 % (11 % en 2017) et 3 % (5 %) respectivement des encours totaux. Sur les cinq dernières années, la tendance est plus favorable aux crédits de trésorerie qu'aux autres formes de financement à court terme.

Les taux des crédits poursuivent leur tendance baissière

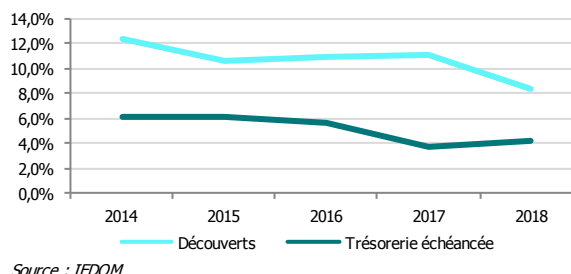
Les taux des crédits d'exploitation aux entreprises évoluent dans l'ensemble à la baisse depuis plusieurs années, à l'exception du taux de la facilité de découvert, dont l'évolution est plus heurtée, et qui a progressé en 2017 (+3,3 pp) avant de retrouver en 2018 un niveau proche de celui de 2016.

En 2018, le taux moyen de découvert atteint ainsi 5,2 % (-2,9 pp sur un an) pour les entreprises et 8,4 % (-2,7 pp) pour les entrepreneurs individuels. Les taux de trésorerie échéancée atteignent quant à eux 2,1 % (-1,6 pp) pour les entreprises et 4,2 % (+0,5 pp) pour les entrepreneurs individuels. Enfin, le taux d'escompte s'établit à 2,4 % (-0,4 pp) pour les entreprises. La progression régulière des crédits de trésorerie depuis quelques années peut dès lors trouver une explication partielle dans la baisse de leur coût relativement aux autres modes de financement.

Taux des crédits à court terme accordés aux entreprises



Taux des crédits à court terme accordés aux entrepreneurs individuelles



Les entreprises privilégient les dépôts à vue

En 2018, les actifs financiers détenus par les entreprises et les autres agents² s'élèvent à 2,6 milliards d'euros environ. Ils enregistrent une hausse de 3,0 % sur un an. Les entreprises en détiennent 2,2 milliards d'euros (+3,0 % sur un an). Leurs avoirs concentrent principalement des dépôts à vue (81,2 %) et des comptes à terme (11,3 %). 2018 a renforcé la tendance des dernières années, qui a vu les dépôts à vue progresser rapidement (+21 pp) au détriment des placements liquides ou à court terme.

Avec 437,2 millions d'euros, les avoirs des autres agents progressent de 2,9 % sur un an. Ils sont majoritairement composés de dépôts à vue (67,5 %).

L'impact des taux bas sur le financement de la consommation et l'épargne des ménages

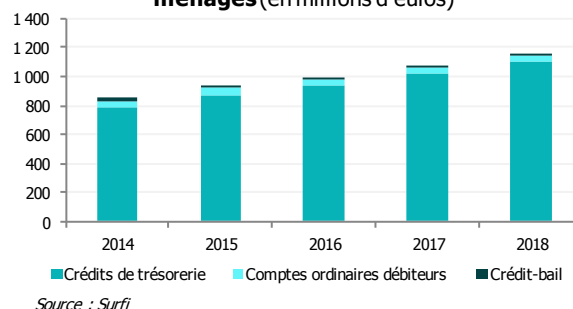
En dix ans, les revenus déclarés par les ménages ont progressé de 4,6 % en moyenne par an, du fait principalement de la hausse des traitements et salaires (+1,9 % par an, en moyenne) et des pensions et retraites (+5,2 % par an, en moyenne). Cette dynamique bénéficie à la consommation privée qui reste résiliente malgré un contexte de baisse structurelle de la population. Elle profite également à l'épargne, la collecte des banques évoluant à un rythme proche de la hausse des traitements et salaires. En 2018, l'amélioration des conditions sur le marché de l'emploi (la masse salariale du secteur privé est en hausse de +3,0 % après +2,1 % en 2017) associée à l'environnement de taux bas ont, comme l'année précédente, contribué à stimuler le marché des crédits à la consommation, et à diriger l'épargne vers les dépôts à vue.

Des crédits à la consommation encore dynamiques

En 2018, les crédits à la consommation sont particulièrement dynamiques (+7,7 % après +7,3 % en 2017). Pour mémoire, ils n'avaient cessé de baisser entre 2008 et 2014 (-2,0 % en moyenne par an), avant de repartir à la hausse en 2015. La bonne orientation du secteur automobile (+7,9 % en moyenne par an les quatre dernières années) ainsi que la croissance des importations de biens de consommation (+1,7 % en moyenne par an ces quatre dernières années) témoignent de cette vigueur.

Avec 1,2 milliard d'euros, les crédits à la consommation représentent 29,3 % de l'encours total des ménages. Ils sont principalement composés des crédits de trésorerie (1,1 milliard d'euros, +7,2 % sur un an). Les comptes ordinaires débiteurs (43,0 millions, +11,7 %) et le crédit-bail (11,0 millions d'euros, +55,1 % sur un an) représentent encore une faible part de l'encours total, malgré une forte progression entre 2017 et 2018.

Encours de crédits à la consommation des ménages (en millions d'euros)

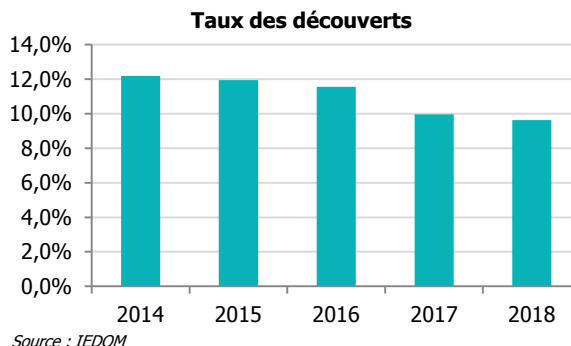
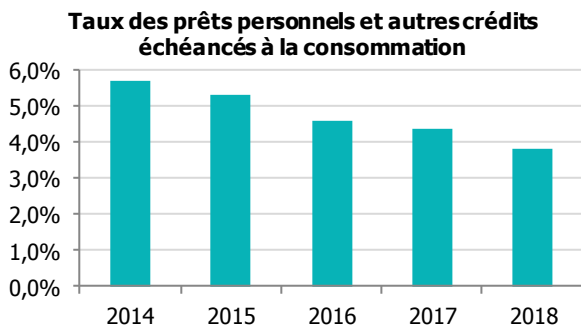


² Les autres agents regroupent principalement les sociétés d'assurance et fonds de pension, les institutions sans but lucratif au service des ménages, les OPCVM monétaires, la clientèle financière hors OPCVM, les fonds communs de créances, ou encore les organismes de compensation d'opérations interbancaires.

Des taux en baisse constante

Les taux des crédits à la consommation des ménages évoluent également à la baisse depuis plusieurs années. En 2018, le taux moyen de découverts atteint 9,6 % (-0,35 pdb sur un an). De leur côté, les taux des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation ont diminué de 0,54 pdb sur un an pour atteindre 3,8 % à fin 2018. En particulier, la baisse continue de ce taux sur les cinq dernières années (-1,88 pdb) a pu contribuer à stimuler l'offre de crédit et *in fine* la consommation des ménages sur la période.

Taux moyens pondérés des crédits consommation des ménages



Progression modeste de l'épargne des ménages

À fin 2018, les ménages demeurent les principaux déposants de la place avec 5,5 milliards d'euros d'actifs (+1,3 % sur un an). Le placement de leur épargne, qui dépend de l'arbitrage entre liquidité et rendement, est fortement impacté par l'environnement de taux bas installé par la politique monétaire.

Ainsi, les ménages ont semblé, ces dernières années, arbitrer envers les titres les plus rémunérateurs (l'épargne de long terme a crû de 2,3 % par an en moyenne sur cinq ans) et les plus liquides (les dépôts à vue ont progressé de 5,9 % par an en moyenne sur cinq ans), au détriment des placements à court et moyen termes (-0,9 % par an en moyenne sur cinq ans). En effet, la réduction des taux d'intérêt a significativement impacté à la baisse le rendement des comptes d'épargne comme celui des produits indexés.

En 2018, les dépôts à vue représentent 43,8 % des actifs de la place (+11,1 points par rapport à 2014). Les placements des ménages concentrent principalement des contrats d'assurance-vie (27,9 %), des dépôts à vue (26,9 %), des plans d'épargne logement (11,2 %) des livrets A et bleus (10,8 %) et des livrets ordinaires (9,4 %).

ENCART METHODOLOGIQUE

L'ensemble des données rapportées dans ce document indique des encours. Sauf mention contraire, ces données sont issues des déclarations SURFI (Système unifié de reporting financier) des établissements de crédits.

Quand cela est précisé et en particulier pour les données sectorielles, les données proviennent du SCR (déclaration des encours de crédits par les établissements auprès du Service central des risques de la Banque de France). Ces données ont un référentiel plus restreint que celles issues de SURFI. Elles ne prennent pas en compte les crédits consentis à des personnes morales ayant recours à un encours inférieur à 25 000 euros.

Les crédits présentés dans cette note sont ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit par ceux n'en disposant pas (établissements de crédit non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès des ECIL et des ECNIL.

Les entrepreneurs individuels (EI) regroupent les formes juridiques suivantes : artisans, commerçants, officiers publics ou ministériels, professions libérales, exploitants agricoles, agents commerciaux, associés gérants de société et (autres) personnes physiques. Les sociétés non financières regroupent toutes les autres entreprises ayant une activité non financière.

Annexes : tableaux statistiques

Les crédits à l'économie

	Montants en millions d'euros								Variations	
	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	mars-18	juin-18	sept-18	déc-18	1 sem	1 an
Entreprises										
Crédits d'exploitation	416,5	326,5	326,3	351,8	361,8	419,3	450,3	354,0	-15,6%	0,6%
<i>Créances commerciales</i>	18,1	17,2	16,2	16,1	13,8	17,0	18,9	11,5	-32,4%	-28,3%
<i>Crédits de trésorerie</i>	160,9	180,6	196,6	190,5	193,7	208,9	237,3	205,8	-1,5%	8,0%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	36,9	39,1	39,7	40,4	43,1	43,5	42,6	44,0	1,2%	8,7%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	194,4	88,4	71,6	107,4	116,3	161,7	164,7	104,9	-35,1%	-2,4%
<i>Affacturage</i>	43,2	40,4	41,8	37,9	38,0	31,7	29,5	31,8	0,4%	-16,1%
Crédits d'investissement	1 699,2	1 921,6	2 090,2	2 226,7	2 218,8	2 255,5	2 358,6	2 447,9	8,5%	9,9%
<i>Crédits à l'équipement</i>	1 508,3	1 730,0	1 884,1	2 011,2	2 000,5	2 035,7	2 141,3	2 229,3	9,5%	10,8%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	42,7	38,8	39,3	40,4	39,3	40,3	39,1	40,5	0,5%	0,2%
<i>Crédit-bail</i>	191,0	191,7	206,1	215,5	218,3	219,8	217,3	218,5	-0,6%	1,4%
Crédits immobiliers	1 113,6	1 070,3	1 091,3	1 084,8	1 097,9	1 085,6	1 082,7	1 088,9	0,3%	0,4%
Autres crédits	35,9	26,7	2,4	2,5	2,6	2,5	1,8	1,8	-29,8%	-27,4%
Encours sain	3 265,2	3 345,2	3 510,2	3 665,8	3 681,0	3 762,9	3 893,5	3 892,5	3,4%	6,2%
Ménages										
Crédits à la consommation	853,5	936,2	997,6	1 070,8	1 094,8	1 103,2	1 120,9	1 152,7	4,5%	7,7%
<i>Crédits de trésorerie</i>	782,3	872,1	942,4	1 025,1	1 042,6	1 050,7	1 064,1	1 098,6	4,6%	7,2%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	46,9	46,4	42,6	38,5	43,7	42,1	45,7	43,0	2,2%	11,7%
<i>Crédit-bail</i>	24,3	17,8	12,6	7,1	8,5	10,4	11,1	11,0	5,7%	55,1%
Crédits à l'habitat	2 365,7	2 498,6	2 557,3	2 651,6	2 672,5	2 701,4	2 736,6	2 779,8	2,9%	4,8%
Autres crédits	0,6	4,2	1,7	4,7	4,8	5,7	5,5	5,5	-2,9%	17,4%
Encours sain	3 219,9	3 439,0	3 556,5	3 727,1	3 772,0	3 810,3	3 863,0	3 938,0	3,4%	5,7%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	36,2	52,6	20,2	31,5	22,6	25,7	31,9	26,4	2,5%	-16,3%
<i>Affacturage</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	1,5		
<i>Crédits de trésorerie</i>	35,6	52,5	19,6	30,7	20,8	23,9	30,4	24,8	3,5%	-19,3%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,6	0,0	0,6	0,2	0,3	0,5	0,1	0,1	-72,8%	-33,6%
Crédits d'investissement	1 111,8	1 228,1	1 239,7	1 186,1	1 194,9	1 169,4	1 172,9	1 178,6	0,8%	-0,6%
<i>Crédits à l'équipement</i>	1 111,8	1 228,0	1 239,6	1 186,1	1 194,9	1 169,4	1 172,9	1 178,5	0,8%	-0,6%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	n.s.	n.s.
Crédits immobiliers	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.s.	n.s.
Autres crédits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.s.	n.s.
Encours sain	1 152,4	1 280,7	1 259,9	1 217,6	1 217,5	1 195,1	1 204,8	1 204,9	0,8%	-1,0%
Autres agents										
Encours sain	499,2	512,4	496,9	501,6	482,7	488,7	493,7	469,5	-3,9%	-6,4%
TOTAL										
Encours sain	8 136,8	8 577,3	8 823,5	9 112,2	9 153,3	9 257,1	9 455,1	9 504,8	2,7%	4,3%
<i>dont ECNIL</i>	719,4	589,4	577,3	541,7	549,9	547,8	609,9	621,9	13,5%	14,8%
Créances douteuses brutes	592,1	574,7	562,8	616,5	680,4	687,9	632,2	667,6	-3,0%	8,3%
<i>dont ECIL</i>	547,3	515,0	493,1	548,2	599,3	616,4	553,9	584,5	-5,2%	6,6%
Créances douteuses nettes	263,5	278,7	277,6	324,6	374,0	379,1	334,4	379,0	0,0%	16,8%
<i>dont entreprises</i>	154,4	154,6	134,3	169,3	209,9	221,7	189,8	202,0	-8,9%	19,3%
<i>dont ménages</i>	76,8	80,5	83,8	84,5	84,4	86,9	87,2	83,0	-4,4%	-1,7%
Provisions	328,6	296,0	285,2	291,9	306,4	308,8	297,8	288,6	-6,5%	-1,1%
Encours total	8 728,9	9 152,0	9 386,3	9 728,7	9 833,7	9 944,9	10 087,3	10 172,4	2,3%	4,6%
<i>Taux de créances douteuses brutes</i>	6,8%	6,3%	6,0%	6,3%	6,9%	6,9%	6,3%	6,6%	-0,4 pt	0,2 pt
<i>dont ECIL</i>	6,9%	6,1%	5,6%	6,0%	6,5%	6,6%	5,9%	6,2%	-0,4 pt	0,2 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	55,5%	51,5%	50,7%	47,3%	45,0%	44,9%	47,1%	43,2%	-1,7 pt	-4,1 pt
<i>dont ECIL</i>	60,0%	57,5%	57,8%	53,2%	51,1%	50,1%	53,8%	49,4%	-0,7 pts	-3,9 pts

Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros								Variations	
	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	mars-18	juin-18	sept-18	déc-18	1 sem	1 an
Entreprises	1 493,8	1 667,1	1 726,6	2 127,8	2 029,2	2 057,8	2 071,0	2 186,3	6,2%	2,8%
Dépôts à vue	920,2	1 058,8	1 169,4	1 669,5	1 609,5	1 638,0	1 654,6	1 779,4	8,6%	6,6%
Placements liquides ou à court terme	519,3	555,7	496,4	396,7	357,7	359,4	356,1	346,2	-3,7%	-12,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	37,5	56,3	54,9	45,8	45,3	63,1	67,4	68,5	8,5%	49,4%
Placements indexés sur les taux de marché	481,8	499,4	441,5	350,9	312,4	296,3	288,7	277,8	-6,3%	-20,8%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	391,3	408,0	385,3	312,5	269,9	262,6	255,1	246,8	-6,0%	-21,0%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	76,1	72,9	52,7	37,0	41,2	33,7	33,5	30,9	-8,1%	-16,4%
Épargne à long terme	54,3	52,6	60,8	61,6	62,0	60,4	60,4	60,7	0,6%	-1,6%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	19,1	19,8	26,3	31,7	30,2	30,2	29,9	33,2	10,0%	4,7%
Ménages	5 014,8	5 124,8	5 224,4	5 404,4	5 402,3	5 446,0	5 429,4	5 472,2	0,5%	1,3%
Dépôts à vue	1 119,8	1 200,8	1 272,0	1 409,7	1 401,9	1 445,0	1 438,3	1 472,7	1,9%	4,5%
Placements liquides ou à court terme	1 685,5	1 644,3	1 616,7	1 603,4	1 609,7	1 615,1	1 604,8	1 618,9	0,2%	1,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 498,2	1 473,1	1 469,4	1 485,6	1 491,4	1 500,9	1 494,9	1 516,8	1,1%	2,1%
<i>dont livrets ordinaires</i>	506,1	492,1	492,2	502,2	506,7	507,6	507,3	516,0	1,6%	2,7%
<i>dont livrets A et bleus</i>	601,0	582,6	577,0	580,2	581,1	587,5	585,0	592,8	0,9%	2,2%
<i>dont livrets jeunes</i>	13,3	13,5	13,7	12,8	12,8	12,8	12,6	12,5	-2,8%	-2,6%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	51,0	49,9	48,5	46,6	46,0	45,0	44,3	44,6	-0,8%	-4,3%
<i>dont livrets de développement durable</i>	209,7	222,1	228,6	237,0	238,7	242,2	240,7	245,8	1,5%	3,7%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	117,1	112,8	109,5	106,9	106,1	105,8	105,0	105,0	-0,8%	-1,7%
Placements indexés sur les taux de marché	187,3	171,2	147,3	117,8	118,3	114,3	109,9	102,1	-10,6%	-13,3%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	170,0	155,4	133,2	106,5	101,1	97,2	93,1	88,1	-9,3%	-17,3%
<i>dont bons de caisse</i>	1,2	1,1	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	-5,6%	-7,7%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	16,1	14,7	13,3	10,6	16,5	16,4	16,1	13,4	-18,5%	25,8%
Épargne à long terme	2 209,5	2 279,7	2 335,8	2 391,2	2 390,7	2 385,9	2 386,2	2 380,6	-0,2%	-0,4%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	571,2	602,6	624,7	623,4	615,8	611,9	606,9	613,3	0,2%	-1,6%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	57,4	54,2	48,7	43,9	42,6	41,8	41,1	40,5	-3,0%	-7,7%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	5,7	6,1	7,1	8,6	8,6	9,1	9,6	8,6	-5,5%	-0,8%
<i>dont portefeuilles-titres</i>	187,8	177,3	176,9	171,7	170,7	160,1	159,0	157,0	-2,0%	-8,6%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	53,2	48,4	43,8	41,2	36,7	35,3	36,1	33,3	-5,7%	-19,1%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 334,3	1 391,0	1 434,6	1 502,3	1 516,3	1 527,7	1 533,5	1 528,0	0,0%	1,7%
Autres agents	378,0	386,3	486,7	424,7	438,9	463,5	459,1	445,7	-3,8%	4,9%
Dépôts à vue	209,8	214,3	321,8	266,6	277,8	306,9	313,5	295,0	-3,8%	10,7%
Placements liquides ou à court terme	143,6	146,4	136,6	127,0	128,9	125,5	107,0	109,7	-12,6%	-13,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	54,1	65,5	65,1	65,6	69,4	64,0	60,5	60,2	-5,9%	-8,2%
Placements indexés sur les taux de marché	89,4	80,9	71,6	61,4	59,5	61,5	46,5	49,5	-19,5%	-19,3%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	70,9	69,4	62,2	53,0	51,3	53,5	39,4	38,1	-28,7%	-28,1%
Épargne à long terme	24,7	25,7	28,3	31,1	32,2	31,2	38,7	40,9	31,2%	31,3%
Total actifs financiers	6 886,6	7 178,2	7 437,8	7 956,9	7 870,4	7 967,3	7 959,5	8 104,2	1,7%	1,9%
Dépôts à vue	2 249,8	2 473,9	2 763,2	3 345,8	3 289,3	3 389,9	3 406,3	3 547,2	4,6%	6,0%
Placements liquides ou à court terme	2 348,3	2 346,4	2 249,7	2 127,1	2 096,3	2 100,0	2 067,9	2 074,9	-1,2%	-2,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 589,9	1 594,9	1 589,4	1 597,1	1 606,1	1 628,0	1 622,8	1 645,5	1,1%	3,0%
<i>dont livrets ordinaires</i>	577,8	588,8	584,8	555,1	563,0	559,2	554,7	562,3	0,5%	1,3%
<i>dont livrets A et bleus</i>	620,8	607,6	604,3	638,7	639,4	662,9	665,3	675,1	1,8%	5,7%
<i>dont livrets jeunes</i>	13,3	13,5	13,7	12,8	12,8	12,8	12,6	12,5	-2,8%	-2,6%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	51,0	49,9	48,5	46,6	46,0	45,0	44,3	44,6	-0,8%	-4,3%
<i>dont livrets de développement durable</i>	209,8	222,2	228,6	237,0	238,7	242,2	240,8	246,0	1,5%	3,8%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	117,1	112,9	109,6	106,9	106,2	105,9	105,1	105,1	-0,7%	-1,7%
Placements indexés sur les taux de marché	758,5	751,5	660,3	530,0	490,2	472,1	445,1	429,4	-9,0%	-19,0%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	632,2	632,7	580,7	472,0	422,3	413,3	387,6	373,1	-9,7%	-21,0%
<i>dont bons de caisse</i>	1,2	1,2	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	-5,5%	-7,4%
<i>dont certificats de dépôt</i>	14,4	18,5	3,5	1,3	1,3	1,3	1,1	6,0	350,5%	350,5%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	110,7	99,1	75,4	56,0	65,8	56,7	55,6	49,7	-12,5%	-11,3%
Épargne à long terme	2 288,5	2 357,9	2 424,9	2 484,0	2 484,8	2 477,4	2 485,2	2 482,2	0,2%	-0,1%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	571,5	602,9	625,0	623,7	616,1	612,2	607,2	613,7	0,2%	-1,6%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	57,5	54,3	48,8	44,0	42,7	41,9	41,3	40,6	-3,0%	-7,8%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	5,7	7,1	7,1	8,6	8,6	9,1	9,6	8,6	-5,5%	-0,8%
<i>dont actions</i>	75,3	78,1	82,0	87,0	80,8	81,8	81,5	82,2	0,6%	-5,5%
<i>dont obligations</i>	156,3	140,4	142,7	129,7	134,6	122,8	122,8	120,0	-2,2%	-7,5%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	84,9	81,3	83,9	87,8	80,7	78,9	86,3	86,0	9,0%	-2,1%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	1 337,2	1 393,8	1 435,4	1 503,1	1 521,4	1 530,9	1 536,7	1 531,1	0,0%	1,9%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : C. DORWLING-CARTER – Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA

Rédaction : M. ROVELA-MARTHELY - Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : décembre 2019 – Dépôt légal : décembre 2019 – ISSN 2679-0823